

M. CAMPBELL : A des conditions de paiement faciles.

M. BENNETT : J'ai sollicité au ministère pour une personne, pas pour moi-même, la location d'une île. L'honorable député est bourré de remords de ce temps-ci ; il lit le "Globe" qui prêche l'honnêteté parmi la députation. Le vieil organe n'aime pas de marchandage entre députés et départements. Comme je souhaiterais en effet que ce député (M. Campbell) reçut un portefeuille dans l'administration et comme je serais heureux d'aller séjourner une semaine parmi les électeurs d'York-sud pour leur faire voir la petitesse de leur ministre.

M. CAMPBELL : L'honorable député devrait venir, ma majorité serait portée à 500 voix.

M. BENNETT : L'honorable député a fait allusion à ce que j'ai dit au sujet de l'importation d'une drague par l'honorable député de Rainy-River (M. Conmee). Je défie l'honorable ministre des Douanes de nous donner accès à ses cartons. Je vais lui citer la date et s'il veut se donner la peine d'y référer, il y verra le nom de l'honorable député de Rainy-River. Il ne lui convient pas de parler du procès en diffamation intenté au député de Simcoe-est ; c'est une affaire que je réglerai moi-même avec la population de Simcoe. L'honorable premier ministre a eu à répondre une fois à une accusation de diffamation contre George Drummond, un homme distingué par son rang dans la société et dans la finance et il dut faire amende honorable. J'ai fait une déclaration que je croyais vraie ; j'ai essayé de la prouver, mais le jury ne m'en a pas tenu compte. Je crois que la population de Simcoe-est ne s'en soucie pas beaucoup. Je n'ai jamais rien affirmé contre un honorable député sans l'avoir prouvé.

J'ai prouvé que l'honorable député d'Ontario-nord (M. Grant) a dit que l'honorable ministre des Douanes (M. Paterson) a passé l'âge et qu'il devrait être chloroformé à la manière préconisée par le Dr Osler. J'ai affirmé et prouvé qu'il avait de propos délibéré induit le département en erreur pour l'engager à vendre pour \$100 une quantité de bois évaluée à \$2,000. J'ai déclaré ou quelqu'un a déclaré qu'il avait fait chanter les hôteliers de Simcoe-est et j'ai produit à l'appui de cette déclaration une lettre signée de sa main dont il n'a pas nié l'authenticité. J'ai accusé l'honorable député de Simcoe-nord (M. McCarthy) d'avoir reçu comme membre d'une société d'avocats de forts honoraires du Gouvernement. J'ai prouvé cette accusation devant le comité des comptes publics. Quelle justification a-t-il offerte ? Simplement qu'il n'avait pas participé à la répartition de cet argent. Il n'y a pas de loi pour forcer quelqu'un à accepter cela comme mot d'évangile. J'ai toujours prouvé les accusations que j'ai portées contre les députés.

M. CAMPBELL : Oui, en esprit.

M. BENNETT : L'honorable député d'York-centre (M. Campbell) dit que j'ai admis que la maison dont il fait partie avait soumissionné à 4 cents meilleur marché que le soumissionnaire suivant. C'est la vérité, cette maison a soumissionné à 4 cents meilleur marché et j'ai admis que cette soumission était la plus basse.

M. CAMPBELL : L'honorable député a insinué que notre soumission était de 4 cents meilleur marché par baril lorsqu'il avait par devers lui la preuve que c'était 14 cents et non 4 cents.

M. BENNETT : Je ne me rappelle pas avoir jamais vu que c'était 14 cents.

M. CAMPBELL : Vous aviez les chiffres en mains.

M. BENNETT : J'y ai vu 4 cents et j'ai donné crédit à l'honorable député pour avoir offert la plus basse soumission et j'ai admis qu'il avait droit à l'adjudication.

M. CAMPBELL : Pourquoi critiquer alors ?

M. BENNETT : Fut-ce un seul sou de différence, sa soumission n'en serait pas moins la plus basse. Mais je dis qu'il ne convient pas pour un député de faire du commerce avec le Gouvernement lorsqu'il est en réalité propriétaire d'un magasin, même si ce magasin figure sous le nom d'une compagnie à fonds social. J'ai porté beaucoup d'accusations et je les ai toutes prouvées.

M. CAMPBELL : Pas du tout.

M. BENNETT : J'en aurai d'autres à prouver avant la fin de la session. Il y a d'honnêtes députés à droite et je les rencontre de très mauvaise humeur dans les couloirs par le temps qui court. Ils sont fâchés de la tournure que prennent les choses et ils admettent avec le "Globe" qu'il est temps d'épurer les mœurs de la Chambre.

Le "Globe" réclame a grands cris un changement du côté ministériel et les honorables députés de la droite ne sont pas plus capables de résister au courant de l'opinion publique que lorsque le gouvernement Ross a été emporté dans le débâcle.

M. CAMPBELL : Trente-trois ans de pouvoir sont un record.

M. BENNETT : Oui, les libéraux sont restés longtemps au pouvoir, mais par quels moyens ! Laissons cela de côté, et je dis que si le Gouvernement veut soumettre cette question à une enquête, il sera prouvé sans conteste que ces individus ont reçu des sommes scandaleuses, que cet argent a été en réalité volé au pays et si l'honorable ministre veut soumettre le chèque qui fera foi de la personne qui a touché ces \$60, la Chambre aura de précieux renseignements. Je n'ai pas besoin, ni moi ni personne, de mettre mon siège au jeu, comme l'honorable